

Dr. Mohamed AJOUBY

NEPHROLOGUE

Spécialiste des Maladies du Rein

& Voies Urinaires

HEMODIALYSE

Expert Assermenté auprès des Tribunaux

الدكتور محمد عجوبي

اختصاصي في أمراض الكلى

الكلية الاصطناعية

خبير ملحق لدى المحاكم

Casablanca, le : **01/06/2022**

CERTIFICAT MEDICAL

117280

Je soussigné Dr Mohammed AJOUBY, certifie que.

MANGUER ZAHRA CIN : B15050.

présente une insuffisance rénale chronique nécessitant sa prise en charge en hémodialyse périodique à raison de **trois fois par semaine.**

Certificat délivré à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.



Dr. Mohamed AJOUBY

NEPHROLOGUE

Spécialiste des Maladies du Rein

& Voies Urinaires

HEMODIALYSE

Expert Assermenté auprès des Tribunaux

الدكتور محمد عجوبي

إختصاصي في أمراض الكلى

الكلية الاصطناعية

خبير مختار لدى المحاكم

01/06/2022

Casablanca, le :

DEVIS

Devis pour MANGUER ZAHRA pour séances d'hémodialyse

(Insuffisance rénale chronique terminale à prendre en charge pour le mois de Juin 2022 À raison de 3 fois par semaine)

Désignation	Nombre	P.U	Montant
Séances d'Hémodialyse	13	850,00 dh	11 050,00 dh

Arrêté le présent devis à la somme de :

ONZE MILLE CINQUANTE DIRHAMS





DEMANDE D'ACCORD PREALABLE

Le 01/06/2022

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Matricule : 00953 E-mail : Phones : 0522 39 65 70

Nom et Prénom de l'adhérent : MANGUER ZAHRA

Nom et Prénom du bénéficiaire : MANGUER ZAHRA

A REMPLIR PAR LE PRATICIEN

Je soussigné : DR AJOUBY Mohamed

Estime que l'état de santé de Melle, Mme, M. MANGUER Zahra

Nécessite : L'hémodialyse

un acte coté à la nomenclature (préciser le coefficient)

hémodialyse.....

Une hospitalisation de (approximatif).....

A (préciser l'établissement hospitalier)...Centre D'hémodialyse Quart Des Hôpitaux S A R L

Dr AJOUBY MED

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

Renseignements sur la nature de l'affection et l'acte thérapeutique (à l'attention du médecin conseil de la MUPRAS).

LA PATIENTE PRESENTE UNE IRCT NECESSITE SA PRISE EN CHARGE EN HEMODIALYSE 3 FOIS PAR SEMAINE A VIE.

CENTRE HF MODIALYSE
QUART HOPITAUX SARL AU
Dr. Mohamed AJOUBY - NEPHROLOGUE
3, Rue Mou Baker Ibnou Zahr, Etage 1
Casablanca - R.C: 451643
T. +212 33 309 - ICE: 00237577000019

A REMPLIR PAR LE MEDECIN CONSEIL DE LA MUPRAS

Décision :

.....
.....

N.B. Cette demande d'accord préalable doit être adressée, mailée ou faxée à la MUPRAS le premier jour ouvrable. Dans le cas contraire, la MUPRAS se réserve le droit de la rejeter.



Siège Social: Royal Air Maroc, Boulevard Abdellah Benchaâb, Aéroport Casa Anfa, Casablanca
 Affiliation CNSS: 1213727
 Cette carte de travail est la propriété de Royal Air Maroc
 Elle est strictement personnelle et non cessible
 Toute utilisation abusive est passible de sanctions disciplinaires